

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 29 septembre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue **le 28 septembre 2020** à 18h55, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Membres du conseil

présents :

Monsieur Daniel Braün

Monsieur Eric Courteau

Monsieur Fernand Leclerc

Monsieur Charles Brochu Madame Sylvie Giroux

Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, est aussi présent.

Tous les membres du conseil présents et Julie Létourneau assistent à la réunion dans la salle du conseil en maintenant les directives de distanciations recommandées par le gouvernement.

M. Michel Perreault est relié à partir de sa résidence via son ordinateur portable en mode direct.

2020-224 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller M. Charles Brochu, appuyé par le conseiller M. Johnny Vander Wal et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, à savoir :

ORDRE DU JOUR

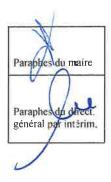
Séance extraordinaire du Conseil municipal à être tenue le 28 septembre 2020, à 18h45, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, Québec.

- 21. Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 22. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23. Autorisation pour la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirmation de son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur : RIRL-2020-1081
- Acceptation de la grille de calcul de l'aide financière du programme RIRL 2020-1081
- 25. Période de questions portant uniquement sur ces points
- 26. Levée de l'assemblée

Art. 153 C.M.: Dans une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

2020-225 AUTORISATION POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX ADMISSIBLES, CONFIRMER SON ENGAGEMENT À FAIRE RÉALISER LES TRAVAUX SELON LES MODALITÉS D'APPLICATION EN VIGUEUR : RIRL 2020-1081

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



ATTENDU QUE la municipalité de Canton de Cleveland a pris connaissance

des modalités d'application du volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide

à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière

sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-St-François a obtenu un avis favorable du

ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland désire présenter une

> demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre

d'annonce sont admissibles à une aide financière;

la municipalité du Canton de Cleveland s'engage à obtenir le ATTENDU QUE

financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du

projet, incluant la part du Ministère;

la municipalité du Canton de Cleveland choisit d'établir la ATTENDU QUE

source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante,

soit selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Pour ces motifs

Il est proposé par M. Fernand Leclerc

Appuyé par M. Éric Courteau

Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Que le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à présenter ladite demande et à signer tout document relatif au dossier.

ACCEPTATION DE LA GRILLE DE CALCUL DE L'AIDE FINANCIÈRE 2020-226 **DU PROGRAMME RIRL 2020-1081**

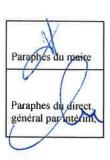
Il est proposé par M. Daniel Braün Appuyé par Mme Sylvie Giroux Résolu à l'unanimité par les membres présents:

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la grille de calcul de l'aide financière au programme RIRL 2020-1081 au montant maximal de 255 261,33\$, tel que présenté;

Que la grille d'aide financière se détaille comme suit :

- Coût du projet (incluant la taxe remboursable) 340 348,44\$

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- Part du Ministère des transports du Québec (75%) 255 261,33\$
- Part de la municipalité (25%)

85 087,11\$

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif auprès du Ministère des transports du Québec sur le dit projet.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR CES POINTS

Il n'y a aucune question puisque personne du public n'est présent à cette séance.

2020-227 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 19h01.

Herman Herbers,

Michel Perreault, CPA, CMA

Directeur général par intérim

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 28e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt.

Herman Herbers, Maire